



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conjointes survivants

Question écrite n° 118144

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la politique gouvernementale en faveur des veuves et veufs. La situation de veuvage s'accompagne, au-delà de la séparation et du chagrin, de conséquences financières très difficiles. En réponse, à l'approche du budget pour 2012, il lui demande s'il peut décliner les aides et différents mécanismes de soutien financier et leur nécessaire revalorisation dans une exigence de solidarité.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118144

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10016

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)